



BALDENHEIM

LE MAGAZINE DE LA COMMUNE

# Blattli #14

juillet 2020



État Civil 2019  
→ page 3



Les commissions  
municipales  
→ page 5



L'atelier des masques  
→ page 7



3	L'État civil
4	La vie Communale
4	Les attributions des adjoints
5	La charte de l'élu local
5	Les commissions communales
6	Les premières décisions
5	Le renouvellement des contrats des ATSEM
7	L'atelier des masques



Virginie MUHR  
Maire

## Édito

“ Nous venons de passer une période « extra - ordinaire » et force est de constater que notre communauté villageoise a fait front avec solidarité et enthousiasme.

En mairie, en passant en revue la liste de nos séniors, nous avons constaté que fort heureusement aucun n'était sans soutien.

Quelques 300 masques FFP2 périmés stockés depuis 2009 à la mairie ont été distribués.

Vous vous êtes mobilisés très vite pour applaudir « nos héros », pour allumer une bougie en leur honneur ou jouer de la musique pour vous faire entendre...

Vous étiez nombreux à vous signaler en mairie pour vous porter volontaires pour aider les personnes à risques en faisant leurs courses.

Et que dire de toutes celles et ceux qui ont confectionné des masques en un temps record pour nous tous...

Les producteurs locaux ont continué à travailler. Il faudrait évidemment continuer à s'approvisionner chez eux...

Nous avons découvert de nouvelles formes de socialisation : les apéritifs virtuels entre amis, les anciens ont appris à se servir de Facebook et de Messenger pour garder le lien avec leurs proches.

**C'est aujourd'hui l'occasion inespérée de changer nos comportements pour prendre de meilleures habitudes...**

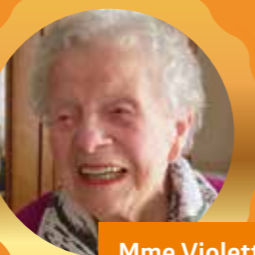
Ce serait la meilleure façon de remercier celles et ceux, tous métiers confondus, qui se sont dévoués pour nous et de rendre hommage à toutes celles et tous ceux qui nous ont quitté... ”

**Nous avons l'honneur et la joie d'avoir deux alertes centenaires à Baldenheim !**

**Une délégation municipale est allée leur souhaiter un joyeux anniversaire !**



Mme Marie-Louise HENRY  
le 4 juillet 1920



Mme Violette STRUBLER  
née 17 janvier 1920



### LES NAISSANCES *Nos Meilleurs Vœux de Bonheur et de Santé aux bébés de l'an 2019*

**Le 4 mars 2019** à SÉLESTAT  
**Aedan Pascal Edmond** de Quentin MEYER GRUNDRICH et de Delphine FORTIN

**Le 28 mars 2019** à SÉLESTAT  
**Élio** de Geoffrey VAHIÉ et de Jennifer GROSSHANS

**Le 6 juin 2019** à SÉLESTAT  
**Louna** de Nicolas DEUBEL et de Virginie GISSELBRECHT

**Le 15 juillet 2019** à SÉLESTAT  
**Juliette Martine Grâce** de Alexandre GISSELBRECHT et de Claudia CAPPARELLI

**Le 18 juillet 2019** à COLMAR  
**Léonie Dominique Virginie** de Rodolphe MULLER et de Coralie SEILLER

**Le 6 décembre 2019** à STRASBOURG  
**Myène** de Emmanuel EHRHARDT et de Christelle BROCHARD

**Le 13 décembre 2019** à SÉLESTAT  
**Logaan Jean-Pierre Christophe** de Quentin HEINRICH et de Alicia REMOND

### LES MARIAGES *Tous nos vœux de Bonheur*

**Joseph DE LAJUDIE** et **Estelle GUTH**  
le 29 juin 2019

**Valentin LIS** et **Soline BENOIT**  
le 10 août 2019 à LEVES

**Martial GAUDIARD** et **Emeline FLORSCH**  
le 23 août 2019

**Charles DENNI** et **Michèle BURY**  
le 19 octobre 2019

**Dominique BARDOL** et **Valérie SCHOTT**  
le 26 octobre 2019

### LES NOCES D'OR *Sincères Félicitations*

**Albert MATHIS** et **Annette MULLER**  
mariés le 18 juillet 1969 à BALDENHEIM

**Guy LINCK** et **Marie-Ange HENRY**  
mariés le 27 décembre 1969 à BALDENHEIM

### LES NOCES DE DIAMANT

**Jean-Paul GISSELBRECHT** et **Wally BUCHER**  
mariés le 31 mars 1959 à Baldenheim

### LES DÉCÈS *Notre souvenir attristé*

**Le 5 janvier 2019** à RIBEAUVILLÉ  
**Bernard BILOT** âgé de 84 ans

**Le 25 janvier 2019** à COLMAR  
**Michelle TAGLANG** veuve HUTTENBERGER âgée de 70 ans

**Le 6 février 2019** à COLMAR  
**Jean-Claude GISSELBRECHT** âgé de 61 ans

**Le 13 mai 2019** à BALDENHEIM  
**Marie-Christine DELAUNAY** épouse OTT âgée de 71 ans

**Le 10 juin 2019** à SÉLESTAT  
**Suzanne KLEIN** épouse KURTZ âgée de 70 ans

**Le 20 juillet 2019** à BALDENHEIM  
**Roland BOTTIN** âgé de 63 ans

**Le 16 septembre 2019** à SÉLESTAT  
**Denis SCHAEFFER** âgé de 61 ans

**Le 7 octobre 2019** à BALDENHEIM  
**Gilles GARCIA** âgé de 52 ans

**Le 26 novembre 2019** à BALDENHEIM  
**Jean-Claude WEBER** âgé de 84 ans

### LES GRANDS ANNIVERSAIRES *Meilleurs Vœux*

**80 ANS**  
**FOTZLER Annette** née STINNER le 26/01/1939  
**WENDLING Jacques** né le 14/02/1939  
**BURY Astride** née OFFERLE le 12/03/1939 disparue le 13/04/2020  
**EBERLIN Anne-Marie** née REES le 26/03/1939  
**WEBER Liliane** née FEHLMANN née le 30/03/1939  
**SCHNAEBELE Mina** née CRON le 16/08/1939  
**LEONATE Christiane** née RAESER le 12/12/1939

**81 ANS**  
**MUHR William** né le 08/01/1938  
**BURY Marcel** né le 16/01/1938  
**KURTZ Antoine** né le 19/02/1938  
**HAEGI Marcel** né le 14/04/1938  
**SCHNAEBELE René** né le 21/08/1938  
**WENDLING Lucette** née WURMSER le 21/08/1938  
**GISSELBRECHT Daniel** né le 08/09/1938  
**JUNG Willy** né le 11/09/1938

**82 ANS**  
**MUHR Adèle** née KUEHN le 28/01/1937 disparue le 23/01/2020  
**TREBIS Michel** né le 2/08/1937  
**BUCHER Roger** né le 04/09/1937  
**FEHLMANN Eliane** née MARGOTTE le 10/12/1937  
**KURTZ Erna** née GINTING le 31/12/1937

**83 ANS**  
**GROSSHANS Lisbeth** née GISSELBRECHT le 24/06/1936  
**MICHEL Solange** née BONTEMPS le 09/11/1936

**84 ANS**  
**THALINGER Héliane** née KLEIN le 11/01/1935  
**GISSELBRECHT Wally** née BUCHER le 31/03/1935  
**BURY Lily** née GISSELBRECHT le 24/04/1935

**BUCHER Irène** née JAEGEL le 25/05/1935  
**BURY André** né le 22/07/1935  
**WEBER Jean-Claude** né le 13/09/1935 disparu le 26/11/2019  
**STINNER Angèle** née TREBIS le 14/09/1935  
**ESCHER Gérard** né le 31/12/1935

**85 ANS**  
**BUCHER Jacqueline** née BERNHARDT le 30/04/1934  
**GISSELBRECHT Jean-Paul** né le 5/06/1934  
**GROSSHANS Paul** né le 3/10/1934  
**KELLER Paulette** née LEHMANN le 23/11/1934

**86 ANS**  
**THALINGER Jean** né le 23/01/1933  
**SCHWOERTZIG Irène** née JEHL le 18/02/1933  
**GISSELBRECHT Roland** né le 11/03/1933  
**LEHMANN Marlène** née le 5/04/1933 disparue le 03/01/2020  
**HIRN Suzanne** née MATHIS le 21/06/1933  
**LINCK Colette** née WENDLING le 15/09/1933

**87 ANS**  
**HIRN Jean** né le 22/02/1932  
**WEISS Alice** née LAUFFER le 29/03/1932  
**URBAN Héliane** née SIGWALT le 18/12/1932

**88 ANS**  
**KELLER Robert** né le 9/03/1931  
**BURY Jean-Jacques** né le 18/08/1931

**89 ANS**  
**HUNZINGER Marlyse** née RAUSCHER le 19/03/1930 disparue le 27/03/2020  
**SCHWARTZ Marie-Louise** née HECKER le 21/03/1930

**BILOT Catherine** née BOTZUNG le 30/03/1930  
**FEUERBACH Jacqueline** née GISSELBRECHT le 11/08/1930  
**ESCHER Marlyse** née BRAUN le 10/10/1930

**92 ANS**  
**GISSELBRECHT Paul** né le 2/02/1927  
**KELLER Paul** né le 2/03/1927  
**FRITSCH Antoinette** née PAYEUR le 7/03/1927  
**SCHWOERTZIG Marcel** né le 15/11/1927  
**ESCHER Ernest** né le 28/12/1927

**94 ANS**  
**MARGOTTE Jeanne** née RITZENTHALER le 10/01/1925  
**HUNZINGER Marthe** née BUCHER le 1/04/1925

**95 ANS**  
**LAUINGER Mathilde** née TREBIS le 28/06/1924, disparue le 22/01/2020  
**GISSELBRECHT Irène** née OFFERLE le 12/10/1924

**96 ANS**  
**MATHIS Jeanne** née OFFERLE le 9/11/1923

**97 ANS**  
**MEYER Pauline** née le 4/02/1922

**99 ANS**  
**STRUBLER Violette** née GUNTHER le 17/02/1920  
**HENRY Marie-Louise** née GROSS le 4/07/1920

*Fabienne DIETRICH,*  
secrétariat de la mairie



## LA VIE COMMUNALE



**Je voudrais tout d'abord vous dire ma fierté et mon émotion d'être la première femme Maire de Baldenheim et de Rathsamhausen le haut.**

toujours conseiller municipal et les nouveaux élus qui vont nous apporter une nouvelle manière d'appréhender notre tâche. Merci à eux d'être aussi réactifs et imaginatifs !

**Nous partageons des valeurs humaines fortes de dialogue et d'engagement** dans l'écoute et le respect. Les élus l'ont déjà prouvé en s'impliquant sans attendre d'être officiellement nommés en m'aidant dans l'animation de l'atelier des masques. Les conseillers se sont investis pour la distribution des prix des maisons fleuries, sous une forme nouvelle, en toute sécurité.

Nous avons déjà entamé la réflexion sur le devenir du centre socio culturel, en particulier au niveau du chauffage qui pourrait être mutualisé avec les bâtiments du périscolaire et de la salle d'activité.

Nous avons œuvré à la réouverture progressive de l'école en collaboration avec l'équipe éducative.

**Nous sommes des gens d'action et nous nous sommes déjà mis au travail** avec la volonté d'aider la communauté villageoise et d'être au service de chacun.

*Virginie MUHR, Maire*

**Merci** à tous ceux qui ont fait confiance à notre équipe le 15 mars 2020. Bien évidemment nous serons au service de tous, sans exception.

Je remercie les élus sortants pour leur partage d'expérience, en particulier Mr Willy SCHWANDER, Maire honoraire et

## LES ATTRIBUTIONS DES ADJOINTS

Il était prévu que le Maire et deux adjoints assurent la gestion des compétences communales...

C'était sans compter sur une loi promulguée tardivement et qui exclut le poste de Maire de la parité. Une adjointe femme devait donc être nommée. C'est ainsi que l'équipe des adjoints, composée initialement de Jean-Luc BURY et de Sylvain MICHELOT a été renforcée par l'élection de Denise GISSELBRECHT.



**Jean-Luc BURY**

1<sup>er</sup> Adjoint au Maire

- Voiries et réseaux
- Cimetière, étangs, gravière
- Supervision des services extérieurs
- Travaux en régie
- Suivi du dossier du lotissement « Le BRUEHLI » et de la construction du Périscolaire



**Denise GISSELBRECHT**

2<sup>ème</sup> Adjointe

- Cadre de vie
- Fleurissement
- Fêtes et manifestations
- Gestion des salles communales
- Aide à la relation avec l'école
- Action sociale
- Aide à la gestion du Conseil Municipal des Jeunes



**Sylvain MICHELOT**

3<sup>ème</sup> Adjoint

- Bâtiments communaux
- Aires de loisirs
- Aide à la supervision du personnel extérieur
- Suppléant Urbanisme
- Suivi du dossier lotissement « Le BRUEHLI » et de la construction du Périscolaire

## LA CHARTE DE L'ÉLU LOCAL

Les élus locaux exercent leur mandat dans le respect des principes déontologiques consacrés par la charte de l'élu local.

1.

L'élu local exerce ses fonctions avec impartialité, diligence, dignité, probité et intégrité.

2.

Dans l'exercice de son mandat, l'élu local poursuit le seul intérêt général, à l'exclusion de tout intérêt qui lui soit personnel, directement ou indirectement, ou de tout autre intérêt particulier.

3.

L'élu local veille à prévenir ou à faire cesser immédiatement tout conflit d'intérêts. Lorsque ses intérêts personnels sont en cause dans les affaires soumises à l'organe délibérant dont il est membre, l'élu local s'engage à les faire connaître avant le débat et le vote.

4.

L'élu local s'engage à ne pas utiliser les ressources et les moyens mis à sa disposition pour l'exercice de son mandat ou de ses fonctions à d'autres fins.

5.

Dans l'exercice de ses fonctions, l'élu local s'abstient de prendre des mesures lui accordant un avantage personnel ou professionnel futur après la cessation de son mandat et de ses fonctions.

6.

L'élu local participe avec assiduité aux réunions de l'organe délibérant et des instances au sein desquelles il a été désigné.

7.

Issu du suffrage universel, l'élu local est et reste responsable de ses actes pour la durée de son mandat devant l'ensemble des citoyens de la collectivité territoriale, à qui il rend compte des actes et décisions pris dans le cadre de ses fonctions.

## LES COMMISSIONS COMMUNALES

**Les commissions ont pour vocation d'instruire les dossiers complexes qui relèvent de leur compétence.**

Leur travail essentiel consiste à fournir une aide à la décision pour l'assemblée municipale afin que cette dernière puisse à la fois opérer des choix éclairés et optimiser son travail.

Une évolution du nombre de ces commissions est envisageable durant le mandat puisque des groupes de travail pourront également être créés pour traiter des dossiers particuliers.

**Dans une démarche de démocratie participative, ces commissions seront ouvertes aux personnes extérieures au conseil municipal**, leurs compétences pouvant être utiles à l'instruction des dossiers. Et ceci dès que la période de restrictions liée au Covid 19 sera terminée.

Les convocations seront publiées sur le panneau d'affichage à la mairie et sur la page Facebook du village. Pour les personnes intéressées, il suffira alors de se signaler en mairie avant la tenue de la réunion.

### COMMISSION VOIRIES ET RESEAUX – SECURITE ROUTIERE

Animateur :

**Jean-Luc BURY** adjoint

Mme et MM :  
Sylvain MICHELOT  
Françoise ELSAESSER  
Claude BAUER  
Alain GROSSHANS  
Clément RENAUDET

### COMMISSION COMMUNICATION

Animatrice :

**Virginie MUHR** maire

Mmes et MM :  
Denise GISSELBRECHT  
Sylvain MICHELOT  
Françoise ELSAESSER  
Mathias PETER  
Céline BUCHER

### COMMISSION BATIMENTS COMMUNAUX ET AIRES DE LOISIRS

Animateur :

**Sylvain MICHELOT** adjoint

Mme et MM :  
Jean-Luc BURY  
Claude BAUER  
Mathias PETER  
Alain GROSSHANS  
Valérie HUNZINGER  
Clément RENAUDET

### COMMISSION BIEN VIVRE ENSEMBLE

Animatrice :

**Denise GISSELBRECHT** adjoint

Mmes et MM :  
Françoise ELSAESSER  
Mathias PETER  
Céline BUCHER  
Elisabeth GRILLET  
Valérie HUNZINGER  
Véronique SANSONNET

### COMMISSION AGRICULTURE

Animateur :

**Willy SCHWANDER** conseiller municipal

Mmes et MM :  
Françoise ELSAESSER  
Claude BAUER  
Céline BUCHER  
Alain GROSSHANS  
Clément RENAUDET

### COMMISSION CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES

Animatrice :

**Virginie MUHR** maire

Mmes et MM :  
Denise GISSELBRECHT  
Jean-Luc BURY  
Céline BUCHER  
Elisabeth GRILLET  
Véronique SANSONNET

## LES PREMIÈRES DÉCISIONS

→ Au cours du confinement, **les membres du Conseil Municipal des Jeunes ont proposé à leurs camarades, pour les aider à passer le temps, de réaliser un dessin...**Le thème retenu, en lien avec la devise de la République LIBERTÉ, ÉGALITÉ, FRATERNITÉ était le suivant : « Dessins ce que tu rêves de faire à la fin du confinement quand tu auras retrouvé ta liberté ».

**Les enfants peuvent maintenant déposer leurs œuvres à la mairie** et tous les dessins seront exposés prochainement à la bibliothèque!

Merci de noter le prénom, le nom et l'âge de l'artiste sur l'AVANT du dessin.

→ Après la fermeture, durant le confinement, de l'entreprise qui assurait **gracieusement la mise à disposition de la benne à papier**, nous avons cherché en vain un nouveau prestataire...! Il s'avère que la mise en place de la benne coûterait plus chère que ce que la vente du papier pourrait rapporter ! Aussi, nous sommes contraints de cesser le ramassage du vieux papier. Il faudra désormais le rapporter à la déchetterie ou le mettre dans le bac jaune pour le recyclage.

→ **Sylvain MICHELOT** étudie la faisabilité d'une éventuelle **mutualisation d'un réseau de chaleur géothermique de plusieurs bâtiments communaux** (nouveau Périscolaire, Centre Socio Culturel, Ecole et Mairie) avec un cabinet de consultants spécialisés. L'objectif est de profiter de l'étude demandée par la Communauté de Communes de Sélestat pour les nouveaux bâtiments du « bloc périscolaire /

micro-crèche / salle de motricité » et de bénéficier d'une préconisation d'un type de chauffage pour le Centre Socio Culturel en attendant sa rénovation.

Cette étude pourrait être subventionnée au maximum à 70% par le dispositif CLIMAXION de la Région Grand Est et l'ADEME.



→ **Jean-Luc BURY** supervise les travaux qui ont débuté sur les chapeaux de roue après le déconfinement dans la rue de la Source, rue des Scilles, impasse de Mussig et rue du Château. Les trottoirs de la fin de la rue de Hessenheim vont sans doute être anticipés sur 2021.

La commission de la voirie était sur place pour vérifier les derniers ajustements nécessaires au niveau des alignements.

→ En l'absence d'Osterpütz ce printemps, nous constatons que les abords du village sont restés propres. Le confinement y est probablement pour beaucoup...

Par contre, **les dépôts sauvages sont récurrents et ceci est totalement insupportable !** La commune déposera systématiquement plainte à la gendarmerie

## B RÈVES

**LE CAMION PIZZA NICO** sera à Baldenheim les jeudis et samedis de 18h à 21h30.

Bon appétit !

**LE JURY DES MAISONS FLEURIS** pour la commune est passé le 18 juillet 2020.

En raison des conditions sanitaires, le jury départemental ne fera pas de tournée en 2020. Les prix seront attribués sur photos. Si vous souhaitez participer au concours, merci de vous rapprocher du secrétariat de la Mairie.

**MME FRITSCH** arrivant à la fin de son mandat, la paroisse catholique recherche son nouveau trésorier à compter de janvier 2021. Pour toute information, merci de vous adresser à la mairie qui transmettra.

pour que ces actes ne soient pas impunis ! Les contrevenants encourent des peines d'amende pouvant atteindre 75 000 euros pour un particulier et 375 000 euros pour une entreprise.

**Et en plus ils laissent derrière eux des papiers qui permettent de remonter jusqu'à eux... À bon entendeur !**

Virginie MUHR



Stéphanie : « Trois ans et demi déjà que je partage le quotidien des petits de Baldenheim, mais aussi une équipe de travail conviviale. Avec notre nouvelle école, le confinement et la reprise échelonnée des cours, je suis contente de retrouver le quotidien d'avant, même si les gestes barrières resteront de vigueur. Je suis ravie de rester une année de plus à Baldenheim. »

Nous souhaitons de belles vacances à tous les élèves ainsi qu'à l'équipe pédagogique.

Céline BUCHER

## L'atelier DES MASQUES

Maria • Aurélie • Anaëlle • Marie Helene • Alyssia • Mylène • Pascal • Muriel • Hélène • Elodie • Sarah • Sabrina



• Agathe • Catherine • Sabine • Gaëlle • Suzy • Andrée • Sylvie • Camille • Alexandra • Chloé • Gauthier

• Corinne • Geneviève • Françoise • Cathy • Sandrine • Gauthier • Martine • Valérie • Mélanie • Claire • Mathias • Margot • Dolores • Renée • Monique • Denise • Bernadette

• Entre autres !

## MERCI à vous tous !

“ En attendant l'arrivée des masques fournis par le Conseil Départemental, Virginie MUHR a lancé un atelier de confection de masques.

L'objectif était de pouvoir offrir un masque à chaque habitant.

**Très vite, la mobilisation a été exceptionnelle.**

**1300 masques ont été confectionnés en à peine une semaine grâce à 24 volontaires qui ont découpé, plié et repassé les coupons de tissu et à 26 couturières qui se sont concentrées sur la couture.**

Les volontaires ont bénéficié du soutien technique de Martine Uhl, couturière de métier et de Chloé Ulrich, novice en couture mais qui a confectionné près de 200

masques durant le confinement !

Pour une question de sécurité, chaque volontaire a travaillé à domicile et 3 permanences ont été assurées tout au long de la semaine pour distribuer le matériel d'une part et récupérer le fruit du travail d'autre part.

Plus de 100 m<sup>2</sup> de tissus, 1,1 km d'élastiques et 1300 petits morceaux de fils de fer servant de serre-nez ont été nécessaires.

Les membres du conseil municipal élus le 15 mars 2020 et qui, bien que n'étant pas encore officiellement entrés en fonction, ont œuvré tant pour la recherche difficile du matériel, l'organisation et la gestion de l'atelier en respectant les consignes de sécurité puis la préparation de la mise sous pli et la distribution des masques.

Toutes et tous ont travaillé avec cœur, au service de la communauté villageoise et sans eux rien de tout cela n'aurait été possible !

Les messages de remerciement de la part des habitants de Baldenheim ont été nombreux, chacun soulignant ce **superbe esprit de solidarité et de bien-vivre ensemble en ces temps difficiles.**

L'aventure continue...puisque les couturières « novices » souhaitent maintenant créer une association pour pouvoir progresser dans leur art en bénéficiant des conseils avisés des couturières plus expérimentées ! A suivre !

Virginie MUHR et toute l'équipe de l'ATELIER DES MASQUES



## LE RENOUVELLEMENT DES CONTRATS DES ATSEM

Les ATSEM sont des Agents Territoriaux Spécialisés des Ecoles Maternelles. Ils sont en charge de missions essentielles à la bonne marche des écoles maternelles ou primaires. Leurs tâches en matière de propreté et d'hygiène des petits sont essentielles. Elles sont également associées aux projets pédagogiques des écoles et font partie intégrante de l'équipe éducative.

**Lors de la séance du 11 juin 2020, le conseil municipal a validé le renouvellement des contrats des deux ATSEM de l'école de Baldenheim.**

Stéphanie HEYER et Sandrine VINOUSSE,

très appréciées des enfants, accompagneront nos enfants de maternelle pour une nouvelle année scolaire dès la rentrée prochaine. Elles ont tenu à partager leur plaisir de rester aux côtés de nos jeunes Baldenheimois :

Sandrine : « Je remercie la commune pour la reconduction de mon contrat, je remercie également Mme Griffon pour sa gentillesse et son implication. Je me réjouis sincèrement de pouvoir continuer à accompagner les enfants, l'interaction avec les élèves est passionnante, stimulante, c'est un grand bonheur de les voir évoluer, s'épanouir et constater qu'ils viennent à l'école avec plaisir ! »

# L'agenda AOÛT / SEPTEMBRE

18 mardi  
AOÛT

Atelier Recycl'albums pour les enfants de 9 à 12 ans

de 14h à 16h  
à la bibliothèque

28 vendredi  
AOÛT

Le Ried au pas des villageois

17h30  
Place de la Mairie

24 jeudi  
SEPT.

Don du sang



de 17h à 20h  
Salle des Fêtes  
MUSSIG

## BIEN VIVRE ENSEMBLE : CHACUN PEUT Y CONTRIBUER À SON NIVEAU !

### Le bruit représente l'une des atteintes principales à l'environnement et à la qualité de vie.

Les bruits de comportements et de voisinages sont souvent la cause de gêne et de conflits.

Le décret du 31 août 2006 admet la possibilité qu'un bruit puisse porter atteinte à la tranquillité du voisinage ou à la santé humaine par sa durée, sa répétition ou son intensité.

Ces bruits peuvent provenir d'animaux bruyants, d'appareils électroménagers ou de bricolage, de la diffusion de musique ou de tapage nocturne, de travaux de bricolage à répétition, de travaux de jardinage...

Le maire peut proposer que les deux parties se réunissent afin de trouver un arrangement.

**Mais à chacun de nous de veiller à ne pas gêner nos voisins, en particulier à l'heure des repas sur les terrasses ou de la sieste dominicale !**

### Le balayage des trottoirs est une obligation qui remonte au Moyen-Âge...

Il est vrai que cela peut surprendre les nouveaux habitants...mais que dire de ceux qui vivent à Baldenheim depuis fort longtemps... Le recours à un balayage mécanique des rues par un prestataire aurait un coût qu'une petite collectivité comme la nôtre ne pourrait pas supporter.

**Merci à chacun de veiller à la propreté de notre cadre de vie !**

### L'énorme majorité des propriétaires de chiens sont respectueux...

Mais que dire des quelques individus qui, sans aucune gêne, ne ramassent pas les crottes, tout particulièrement dans les endroits fréquentés par les piétons et les enfants ?

D'après le code de la route, **les trottoirs sont réservés aux piétons et aux poussettes** et non aux voitures...

C'est une question de sécurité pour eux !

### Sinon, en dernier ressort, il reste le pouvoir de police du Maire...

**Mais avant la répression, la prévention est plus profitable à toutes les parties !**

**À bon entendeur !**

Virginie MUHR



BALDENHEIM

Blattli le magazine de la commune est porté par la commission communication.

Pour joindre votre mairie :



03 88 85 30 13



contact@baldenheim.fr